



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## coopératives

Question écrite n° 83526

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le relèvement du seuil de nomination d'un commissaire aux comptes dans les sociétés de coopératives agricoles. À ce jour, les seuils pour lesquels une coopérative agricole doit désigner un commissaire aux comptes sont beaucoup moins élevés que ceux des associations et des autres types de sociétés. Cette différenciation dans les régimes pour l'application de cette procédure pénalise les coopératives agricoles et est en contradiction avec la volonté gouvernementale de rendre plus compétitive l'agriculture française. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les perspectives en matière de relèvement des seuils de nomination d'un commissaire aux comptes pour les coopératives agricoles.

### Texte de la réponse

La demande de relèvement des seuils fixés par le code rural et de la pêche maritime concernant l'intervention des commissaires aux comptes dans les coopératives agricoles est exprimée depuis plusieurs années. Alerté il y a déjà plusieurs mois par diverses instances de la coopération agricole sur cette question, le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a entrepris auprès de la Chancellerie les démarches nécessaires pour faire aboutir une requête fondée sur une revendication légitime d'équité. Il convient en effet que les coopératives agricoles de petite taille soient traitées de la même manière que d'autres structures (sociétés à responsabilité limitée, sociétés par action simplifiée, associations), qui avaient récemment bénéficié d'un relèvement de seuils. La Chancellerie a accepté de porter les seuils à 534 000 EUR de chiffre d'affaires, 270 000 EUR de total de bilan et 10 salariés, répondant ainsi à l'attente du secteur coopératif. Un décret est actuellement en préparation pour introduire ces seuils dans le code rural et de la pêche maritime.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83526

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Alimentation, agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Alimentation, agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juillet 2010, page 7721

**Réponse publiée le :** 17 août 2010, page 9031